

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
Secrétariat général - Service des ressources humaines
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation
Bureau des concours et de la préparation aux examens
182 rue Saint Honoré - 75 033 PARIS CEDEX 01



Paris, le **08 JUIL. 2016**

**CONCOURS RÉSERVÉ « LOI SAUVADET » DE
CONSERVATEUR DU PATRIMOINE**
Spécialité « monuments historiques et inventaire »

Session 2015

Le jury, réuni le 8 juillet 2016 au ministère de la culture et de la communication, sous la présidence de Madame Béatrix SAULE, a arrêté comme suit, par ordre alphabétique, la liste des candidats déclarés admissibles à ce concours, sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement :

1 Madame PALOUZIE Hélène

La présidente du jury

Madame Béatrix SAULE

La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux ou contentieux, devant la juridiction administrative compétente, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.